

Doc 7

Mr et Mme BAUD  
225 C Chemin St Joseph  
84110 SEGURET

MR LE COMMISSAIRE ENQUETEUR

le 14 Octobre à SEGURET

Monsieur,

Nous avons appris par un voisin qu'une enquête publique sur la révision du SCOT était en cours et que le commissaire enquêteur serait présent à Seguret le Vendredi 16 Octobre 2020.

Nous tenons à signaler qu'aucune information n'a été donnée à la population tant par l'affichage dans les lieux publics ou sur le tableau lumineux de la commune.

Nous sommes en désaccord avec la proposition de rendre constructible le versant Sud du quartier St Joseph car la densification de l'habitat dans cette zone est incohérente avec la vue qu'offre Seguret aux touristes arrivant sur la commune par la route de Sablet. Des parcelles de vigne en coteau n'offrent pas la même pollution visuelle qu'une flopée de toitures et de pallissades.

D'autre part ces parcelles jouent un rôle de tampon lors de grosses pluies, elles reçoivent toute l'eau du plateau de St Joseph qui passent par cette combe et s'évacuent sur la route « dénommée sous Cabasse. »

Des remblés de terre ont été érigés au bout de la route empêchant que l'eau ne saute dans les vignes en contre bas et un tronçon de route a été bétonné suite à de nombreuses destructions de la chaussée dû à l'eau bien avant les déluges de 1992.

Le commissaire qui a conduit l'enquête publique pour le PLU de Seguret début 2020 a pointé un gros problème sur les risques hydrauliques de cette zone. Nous savons qu'elle répond aux critères de dent creuse mais le coût des terrassements, de la mise en viabilité des parcelles, l'élargissement de la route de St Joseph (actuellement tout juste 3 mètres) et nous en oublions sûrement, va considérablement augmenter le prix du mètre carré celui-ci rebute certainement beaucoup de jeunes couples à venir pour fonder leur foyer sur la commune et pourtant c'est eux que la municipalité courtise, pas les retraités, ni les maisons secondaires.

Nous ne sommes pas contre un lotissement, mais il existe plusieurs possibilités pour l'implantation d'un tel projet dans des zones qui ne nuisent pas à l'esthétique du village et qui n'impactent pas sur le territoire viticole, notamment de part et d'autre du lotissement Charasse entre la route et l'ancienne voie de chemin de fer jusqu'à la gare, se ne sont qu'une suite de petites parcelles de jardin, appartenant à plusieurs propriétaires, et une parcelle appartenant à

la mairie qui jouxte le stade de foot et l 'ancien tennis, bien sur il n y pas de tout à l égout, mais la mairie a bien crée une micro station, qui réunit la salle culturel, le foyer et les logements du CCAS, alors pourquoi pas la ???

Nous aimons notre village, nous ne voulons pas que son cite soit défiguré

#### Pièces jointes

- lettre aux élus et à Mr le préfet de Vaucluse signé par les riverains de St joseph
- Etude des risques hydrauliques sur le quartier St joseph faite par François BARIO Docteur en mécanique des fluides au CNRS à la retraite.

Nous vous prions de croire, Monsieur à nos sincères salutations

